



MUNICIPALITÉ DE LA REINE

1, 3^e avenue Ouest
La Reine (Québec) J0Z 2L0
Tél: 819-947-5271 Téléc: 819-947-5271
Courriel: lareine@mrcao.qc.ca

La Reine, le 22 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, prés.
Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes
377, rue Bank,
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Monsieur,

Afin d'appuyer le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire annuler les mesures annoncées et que Postes Canada examine des façons d'accroître ses revenus et ses services, nous vous transmettons, par les présentes, le document suivant, savoir :

- Copie de la résolution #14-10-228 «SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS» adoptée à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2014.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour le conseil municipal

Sylvie Germain
Sylvie Germain
Secrétaire-trésorière /
Directrice générale

M.R.C. D'ABITIBI-OUEST
MUNICIPALITÉ DE LA REINE

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du Conseil municipal de La Reine, tenue le 6 octobre 2014, à 19 heures, à la salle du conseil située au Centre communautaire de La Reine; à laquelle sont présents la mairesse suppléante, Mme Sylvie Perreault, et les conseillers(ères):

- Mme Stéphanie Perreault
- Mme Colombe Chartrand
- M. Normand Moore;

formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante.

Sont absents: - M. Jean-Guy Boulet - M. Raynald Doré, et
- M. Jocelyn East;

Mme Sylvie Germain, secrétaire-trésorière, est également présente.

RÉSOLUTION 14-10-228: SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphanie Perreault, appuyé par Normand Moore et résolu à l'unanimité :

- QUE la Municipalité de La Reine écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- QUE la Municipalité de La Reine demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 20 octobre 2014.


Sylvie Germain
Secrétaire-trésorière